

Lettre circulaire de la COI n° 3025
(Disponible en anglais, espagnol et français)

IOC/VH/IL/JB/AC/pbo
31 janvier 2025

Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la Commission océanique intergouvernementale (COI)/la Sous-Commission de la COI pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE) Petits États insulaires en développement (PEID) de la région des Caraïbes

cc : Délégations permanentes/missions d'observation des États membres de la COI auprès de l'UNESCO, et Commissions nationales pour l'UNESCO des pays visés ci-dessus Présidents et Vice-Présidents des principaux organes subsidiaires (scientifiques, techniques et régionaux) de la COI
Président et Vice-Présidents de la Commission

Objet : Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) : chargés de liaison de la Décennie de l'Océan pour les PEID caribéens et Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour la région Amérique tropicale et Caraïbes

La présente lettre circulaire a pour objet de solliciter des candidatures de chargés de liaison de la Décennie de l'Océan pour les petits États insulaires en développement (PEID) caribéens et d'informer les États membres du lancement de la Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour la région Amérique tropicale et Caraïbes.

(i) Appel à candidatures aux fonctions de chargés de liaison nationaux de la Décennie de l'Océan pour les petits États insulaires en développement (PEID) caribéens

En tant que coordonnatrice de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) (ci-après « la Décennie de l'Océan »), la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI) a le plaisir d'inviter chacun des petits États insulaires en développement (PEID) de la région Caraïbes à nommer un Chargé de liaison de la Décennie de l'Océan, dans le cadre des efforts actuellement déployés pour garantir la participation effective des PEID à la Décennie de l'Océan, compte tenu des difficultés particulières que ces pays peuvent rencontrer pour créer des comités nationaux de la Décennie. S'il est essentiel que tous les PEID de la région Caraïbes participent activement à la Décennie, la mise en place de tout un comité national peut représenter une véritable gageure pour bon nombre de ces pays, en raison des ressources limitées dont ils disposent, et d'autres facteurs.

Chairperson

Yutaka MICHIDA, Prof.
Special Presidential Envoy
for UN Ocean Decade
The University of Tokyo (Atmosphere
and Ocean Research Institute)
Kashiwanoha 5-1-5
2778564 Kashiwa
JAPAN

Vice-Chairpersons

Dr Marie-Alexandrine SICRE
Directrice de Recherche
Centre national de la recherche scientifique
(CNRS)
3 rue Michel Ange
75016 Paris
FRANCE

Dr Nikolay VALCHEV
Director
Institute of Oceanology
Bulgarian Academy of Sciences
40 Parvi May Str.
9000 Varna
BULGARIA

Mr Juan Camilo FORERO HAUZEUR
Executive Secretary
Colombian Ocean Commission (COO)
Avenida Ciudad de Cali No. 51 – 66
Edificio WBC, Oficina 306
111071 Bogotá, D.C.
COLOMBIA

Prof. Amr Zakaria HAMOUDA
President
National Institute of
Oceanography and Fisheries (NIOF)
Qaitbay, Al-Anfoshi
Alexandria
EGYPT

Executive Secretary

Mr Vidar HELGESEN
Intergovernmental Oceanographic
Commission — UNESCO
7 Place de Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
FRANCE

Afin d'y remédier, la Décennie de l'Océan met à l'essai une approche souple, susceptible d'être adaptée à différentes échelles, en offrant à chacun des PEID de la région couverte par la Sous-Commission de la COI pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE) la possibilité de nommer un Chargé de liaison national de la Décennie de l'Océan, comme première étape avant la mobilisation d'un effectif plus large. Ce Chargé de liaison, appelé à jouer un rôle essentiel dans la coordination des activités de la Décennie de l'Océan, œuvrera en lien étroit avec le Groupe de travail sur la Décennie de l'océan pour la région Amérique tropicale et Caraïbes, le Secrétariat de l'IOCARIBE, l'Unité de coordination de la Décennie de l'Océan (DCU), les comités nationaux de la Décennie des autres pays, ainsi qu'avec les centres de collaboration de la Décennie et bureaux de coordination de la Décennie pertinents. Cette approche, qui vise à faire en sorte que les pays ne disposant pas des ressources nécessaires pour établir un véritable Comité national pour la Décennie pour le moment intègrent tout de même le cadre plus large de la Décennie de l'Océan, facilite la participation des PEID caribéens aux activités régionales et internationales menées dans le cadre de la Décennie. Il est aussi envisagé que cette fonction représente une première étape avant la création, à terme, d'un Comité national de la Décennie à proprement parler.

Nous encourageons chacun des PEID caribéens à nommer, au sein d'un organe gouvernemental, d'une institution nationale de recherche, ou de toute autre organisation susceptible de pourvoir pleinement à cette fonction, une personne physique qui assumera le rôle de Chargé de liaison national de la Décennie de l'Océan. Les chargés de liaison nationaux de la Décennie de l'Océan recevront un soutien technique de l'Unité de coordination de la Décennie de l'Océan (DCU) et seront pleinement intégrés à l'écosystème mondial de parties prenantes de la Décennie, afin que leurs efforts s'inscrivent dans l'alignement des activités en cours de la Décennie.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 15 mars 2025. Elles doivent être présentées par le Point focal de la COI officiel de chaque État membre et envoyées directement au Secrétaire exécutif de la COI, M. Vidar Helgesen (v.helgesen@unesco.org). Veuillez mettre en copie (cc) Mmes Lorna Inniss (l.inniss@unesco.org) et Alison Clausen (a.clausen@unesco.org).

Que les pays qui auraient besoin d'une aide ou d'orientations supplémentaires concernant le processus de candidature n'hésitent pas à contacter Mme Lorna Inniss ou Mme Alison Clausen.

(ii) Lancement de la Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour la région Amérique tropicale et Caraïbes

J'ai le plaisir d'annoncer officiellement aux États membres le lancement de la Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour la région Amérique tropicale et Caraïbes, qui s'appuie sur les priorités et recommandations du processus Vision 2030, telles qu'elles sont résumées dans la Déclaration de Barcelone (édition 2024 de la Conférence de la Décennie de l'Océan, tenue à Barcelone (Espagne) du 10 au 12 avril 2024). L'objectif principal de la Feuille de route est d'offrir un cadre coordonné qui permette une action juste, inclusive et efficace dans le cadre de la Décennie de l'Océan, et qui réponde à l'ambition stratégique des défis de la Décennie dans la région Amérique tropicale et Caraïbes, tout en reconnaissant sa diversité. Il s'agit notamment de définir les priorités régionales et d'y satisfaire, de se saisir des questions nouvelles, et de favoriser la collaboration, ainsi que l'utilisation de la science et du savoir, parmi les partenaires et parties prenantes.

Les États membres sont priés de bien vouloir diffuser largement les informations ci-dessus au sein des réseaux pertinents et sont encouragés à soutenir la mise en œuvre de la Feuille de route pour la région Amérique tropicale et Caraïbes en déployant une action au niveau national et en participant aux processus et initiatives au niveau régional. Des informations complémentaires sur toutes les questions susmentionnées peuvent être obtenues auprès du Secrétariat de la COI, en écrivant à l'adresse : j.barbiere@unesco.org ou a.clausen@unesco.org.

Je vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

[signature]

Vidar Helgesen
Secrétaire exécutif

Pièce jointe (1) : 1/ Mandat de Chargé de liaison national de la Décennie de l'Océan pour les PEID caribéens

1/ Mandat de Chargé de liaison national de la Décennie de l'Océan pour les PEID caribéens

Objet de la fonction

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) (ci-après « la Décennie de l'Océan ») pour stimuler les sciences océaniques et la production de connaissances afin d'inverser le déclin du système océanique tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour l'exploitation durable de l'océan. La Décennie repose sur le principe des « sciences dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons ». Elle fournit un cadre fédérateur afin que les chercheurs et les parties prenantes de différents domaines fassent progresser les connaissances scientifiques et nouent les partenariats nécessaires pour accélérer et mettre à profit les progrès des sciences océaniques au service d'une meilleure compréhension du système océanique et de la mise en place de solutions scientifiques en vue de réaliser le Programme 2030.

Étant donné que certains États ne disposent pas forcément des ressources nécessaires pour établir un Comité national de la Décennie, il a été créé une fonction de Chargé de liaison national de la Décennie. Son titulaire est appelé à jouer un rôle clé, en assurant la liaison entre l'initiative mondiale qu'est la Décennie de l'Océan d'une part, et les parties prenantes nationales au sein de son pays d'autre part, ainsi qu'en entretenant des relations avec les comités nationaux de la Décennie de l'ensemble des autres pays.

Le Chargé de liaison national de la Décennie coordonnera la participation nationale à la Décennie de l'Océan en jouant le rôle de premier canal de communication entre l'Unité de coordination de la Décennie de l'Océan, le Groupe de travail sur la Décennie de l'Océan pour la région Amérique tropicale et Caraïbes et le Bureau de coordination de la Décennie. Il mobilisera les parties prenantes clés et encouragera la collaboration afin d'aider à relever d'importants défis relatifs à l'océan en se saisissant des possibilités offertes par la Décennie et en faisant le lien entre celles-ci et les priorités nationales.

Principales responsabilités

1. Liaison et coordination

- Faire le lien entre les parties prenantes nationales (pouvoirs publics, université, secteur privé, société civile) et les activités de la Décennie menées au niveau régional dans les Caraïbes pour alimenter l'action de la Décennie au niveau international.
- Faciliter la communication entre les parties prenantes nationales, le Bureau de coordination de la Décennie, le Groupe de travail sur la Décennie de l'Océan pour la région Amérique tropicale et Caraïbes et l'Unité de coordination de la Décennie de l'Océan à la COI.
- S'assurer que les priorités, contributions et besoins nationaux à la Décennie soient définis.

2. Mobilisation des parties prenantes et mise en réseau

- Encourager et soutenir les partenariats avec les parties prenantes clés au niveau national, notamment les institutions gouvernementales, les universités, les organismes de recherche, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé.
- Promouvoir l'initiation à l'océan, la recherche scientifique, et les pratiques durables en lien avec l'océan au niveau national.
- Lorsque c'est pertinent, établir des relations avec les communautés autochtones et locales afin de soutenir leur participation à la Décennie de l'Océan, notamment en encourageant les actions de la Décennie menées par des autochtones.

- Favoriser la définition et l'élaboration de projets nationaux et régionaux en sciences océaniques qui s'inscrivent dans la droite ligne des objectifs de la Décennie.
- Faciliter la collaboration au service d'initiatives transfrontières ou régionales avec d'autres PEID caribéens.
- Trouver des possibilités de financement et de partenariats potentiels à l'appui des activités nationales en sciences océaniques.

3. Mandat et missions

- Les fonctions du Chargé de liaison peuvent être assurées dans le cadre des **responsabilités professionnelles déjà exercées** par le titulaire ou **à titre volontaire**.
- Participation aux **réunions mondiales des comités nationaux de la Décennie** (en ligne, toutes les six semaines).
- **Coordination et soutien au niveau régional** : le Chargé de liaison contribuera activement et apportera son soutien à la planification des initiatives régionales. L'IOCARIBE et l'Unité de coordination de la Décennie (DCU) faciliteront l'organisation de réunions régulières entre les comités nationaux de la Décennie afin de partager les expériences, de discuter des défis régionaux, et de coopérer avec les comités nationaux de la Décennie en vue de l'élaboration de nouvelles initiatives.
- **Mobilisation régulière des parties prenantes** : le Chargé de liaison participera aux réunions régulières des parties prenantes et aidera à les organiser en vue de discuter des priorités du moment de la Décennie de l'Océan ainsi que des projets connexes.
- **Collaboration internationale** : le Chargé de liaison participera aux manifestations internationales ainsi qu'au partage des expériences en coopérant avec les comités nationaux de la Décennie des autres pays lors des conférences mondiales, en vue de progresser dans l'élaboration de nouvelles initiatives.
- **Participation aux manifestations internationales** : le Chargé de liaison contribuera au partage d'expériences et coopérera avec les comités nationaux de la Décennie des autres pays lors des conférences mondiales, en vue de l'élaboration de nouvelles initiatives.
- **Suivi et documentation** : le Chargé de liaison assurera le suivi de l'impact national des **projets** et initiatives **de sciences océaniques** et fera rapport à ce sujet, en s'assurant que ces projets et initiatives s'inscrivent dans la droite ligne des objectifs de la Décennie de l'Océan.
- Le Chargé de liaison fera **rapport** sur les difficultés et succès rencontrés, en faisant ressortir les domaines dans lesquels il serait utile d'apporter un renforcement des capacités et un soutien.

4. Ressources disponibles à l'appui du Chargé de liaison national

- **Accès aux réseaux** et forums **régionaux et internationaux** dans le cadre de la Décennie de l'Océan.
- **Possibilités de renforcement des capacités** :
 - Atelier de prise de fonctions, en présentiel
 - Formation et atelier.

- **Soutien en nature de la part de l'Unité de coordination de la Décennie et de l'IOCARIBE**, notamment sous forme d'orientations pour la mise au point de projets, la communication et l'établissement de rapports.
- **Accès potentiel à des financements extérieurs** par l'intermédiaire de partenariats, de subventions ou de programmes nationaux, à l'appui de projets spécifiques s'inscrivant dans la droite ligne des objectifs de la Décennie de l'Océan.

Processus de candidature

Le Chargé de liaison national de la Décennie de l'Océan sera désigné par le Point focal de la COI. Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **15 mars 2025**. Elles doivent être présentées par le **Point focal de la COI** officiel de chaque État membre et envoyées directement au Secrétaire exécutif de la COI, M. Vidar Helgesen (v.helgesen@unesco.org). Veuillez mettre en copie (cc) Mmes Lorna Inniss (l.inniss@unesco.org) et Alison Clausen (a.clausen@unesco.org).

Que les pays qui auraient besoin d'une aide ou d'orientations supplémentaires concernant le processus de candidature n'hésitent pas à contacter Mme Lorna Inniss (l.inniss@unesco.org) ou Mme Alison Clausen (a.clausen@unesco.org).